

ENQUÊTE

100 F

JEUDI 2
NOVEMBRE 2017
NUMÉRO 1906

RAPPORT DOING BUSINESS 2018

Le Sénégal rate son pari



Louise Cord (Directrice des Opérations de la BM)

Macky Sall

Sur une trentaine de points retenus sur la feuille de route, seuls six (6) réformes ont été vraiment concluantes. Mais le gouvernement semble avoir oublié cet objectif pour se féliciter des avancées. Les suggestions de la Directrice des Opérations de la Banque mondiale.

P.3

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR
LES AÉROPORTS

**LSS devient militaire,
AIBD fin prêt**

● Le tronçon AIBD-Thiès ouvert pour les besoins du Magal



P.5,6

AFFAIRE KHALIFA SALL

**Le Forum du justiciable
interpelle la Cour
suprême**



P.2

LIBÉRATION DE LAMINE DIACK

**Ses soutiens privilégient
la voie diplomatique**



P.10



**Xeweul beuss bou né ak
Orange Money**

Jusqu'au Magal, pour tout envoi ou retrait d'au moins 5000 FCFA, vous pouvez gagner chaque jour l'une des 7 enveloppes de 100 000 FCFA par tirage au sort, en plus d'un bonus crédit de 50% plafonné à 5000 FCFA*.

Orange Money est un service Orange Finances Mobiles Sénégal

Berndel
7 enveloppes de
100 000 F_j
50%
bonus crédit*



**Orange
Money**

#144#



Garçonne

AFFAIRE KHALIFA SALL

Le Forum du justiciable interpelle la Cour suprême



Khalifa Sall

Le Forum du justiciable porte le combat pour la libération de Khalifa Sall devant la Cour suprême. L'association de juristes a adressé un manifeste au Premier président de ladite juridiction pour réclamer un état de droit plus fort. Dans ledit document, Babacar Bâ et ses camarades sont d'abord revenus sur la demande de levée de l'immunité parlementaire du maire de Dakar, élu député lors des législatives du 30 juillet dernier. Un sujet qui continue de susciter un débat. Pour ces juristes, "en agissant ainsi, le procureur de la République reconnaît explicitement l'immunité parlementaire dont bénéficie Khalifa Ababacar Sall". C'est pourquoi ils considèrent que "le maintien en détention d'un député couvert par l'immunité parlementaire est une détention purement arbitraire et une

violation du principe de l'immunité du parlementaire proclamé par la Constitution et qui prime sur toute autre considération ou artifice tendant à justifier le maintien du député Khalifa Sall en détention".

A ce propos, Babacar Bâ et ses camarades soulignent que "le principe de l'inviolabilité du parlementaire est une garantie statutaire à l'instar de la garantie statutaire du juge qu'est l'inamovibilité". Par conséquent, ils rappellent que "le maintien en détention d'un député couvert par l'immunité parlementaire est une détention purement arbitraire et une violation du principe de l'immunité du parlementaire proclamé par la constitution et qui prime sur toute autre considération ou artifice tendant à justifier le maintien du député Khalifa Sall en détention". Mieux, le Forum du justicia-

ble se demande si la Justice n'est pas sous le coup des dispositions de l'article 112 du code pénal.

L'article précité dispose : "Seront coupables de forfaiture et punis de la dégradation civique, tous officiers de police judiciaire, tous procureurs généraux ou procureurs de la République, tous substituts, tous juges, qui auront provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à la poursuite personnelle ou accusation, soit d'un ministre, soit d'un membre de l'Assemblée nationale sans les autorisations prescrites par les lois de l'Etat, ou qui, hors les cas de flagrant délit, auront, sans les mêmes autorisations, donné ou signé l'ordre ou le mandat de saisir ou arrêter un ou plusieurs ministres ou membres de l'Assemblée nationale." C'est fort de ces arguments que le Forum du justiciable en appelle à l'arbitrage de Mamadou Badio Camara et de ses collègues. "En vos qualités hiérarchiques, s'il est vrai que l'Assemblée nationale, en vertu de l'article 61 de la Constitution, en son quatrième alinéa, peut faire cesser toute poursuite ou toute détention d'un membre de l'Assemblée nationale, nous vous demandons, en tant que gardiens des lois, de veiller et de faire respecter la loi constitutionnelle ainsi que le principe de l'inviolabilité parlementaire. Il n'y a pas de démocratie, de liberté ni d'équité si la justice n'est pas libre", plaide le Forum du justiciable. Pour qui, "l'indépendance de la Justice, c'est-à-dire l'absence de toute soumission des magistrats dans l'exercice de leur fonction juridictionnelle à des pouvoirs extérieurs, doit être une constante préoccupation". ■

FONGIP



Doudou Ka (Dg Fongip)

Le siège du Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (Fongip) a été l'objet d'un cambriolage le week-end dernier. Et ce sont les femmes de ménage venues nettoyer les lieux le lundi matin qui ont remarqué que le bureau du Dg Doudou Ka était sens dessus dessous. Avant d'alerter le vigile de l'immeuble. Un édifice situé sur la route de Ouakam et qui abrite aussi les locaux de la Délégation de Diamniadio et le ministère de la Promotion des investissements, des Partenariats et du Développement des téléservices de l'Etat, dirigé par Khoudia Mbaye. Le /ou les malfaiteurs auraient passé par le balcon avant d'accéder au siège du Fongip situé au

1er étage. Ils auraient emporté avec eux deux ordinateurs portables et de nombreux documents. En mission au Maroc dans le cadre d'un forum sur les institutions de garantie, au moment des faits, Doudou Ka a demandé à l'avocat-conseil du Fongip Me Bitèye de porter plainte contre X, pour violation avec effraction, vol et destruction de biens publics. Ce qui a été fait depuis lors et la Brigade de Recherche de la Gendarmerie, qui s'occupe de l'enquête, a déjà procédé à des relevés d'empreintes.

IAAF - CORRUPTION

Encore de nouvelles accusations contre les Diack dans l'affaire de corruption à l'IAAF. Certaines informations relatent que l'ancien président de l'instance de l'athlétisme mondiale aurait perçu des sommes pour influer sur l'attribution des Jeux olympiques de Tokyo 2020. Ces infos révèlent que les juges d'instruction parisiens ont découvert deux virements suspects, les 30 juillet et 28 octobre 2013, en provenance d'un compte au Japon sous le libellé "Tokyo 2020 Olympic Games Bid". Coïncidence ou pas, Tokyo a obtenu les Jeux par un vote des membres du Comité international olympique (CIO) le 7 septembre de la même année, à Buenos Aires. La-croix.com indique que



Papa Massata Diack

l'argent, 2,8 millions de dollars singapouriens (1,6 million d'euros, soit environ un milliard F CFA) au total, a atterri sur le compte de la société Black Tidings à Singapour, une structure liée à Papa Massata Diack et déjà connue des enquêteurs.

ACCIDENT

Un grave accident de la route s'est produit avant-hier mardi, au niveau de Diamaguène-Sicap Mba. Un camion malien qui transportait des motos Jakarta a percé un fil électrique et a pris feu. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée mais des dégâts matériels importants sont notés. En fait, la benne du camion a brûlé entièrement en

consistant la cargaison de motos et autres engins à deux roues qui s'y trouvaient. Les sapeurs-pompiers n'ont pu limiter les dégâts car ils avaient du mal à éteindre les flammes qui avaient déjà pris de l'ampleur. Les conséquences de cet incendie ont été ressenties jusqu'à hier matin par les automobilistes et passagers. Car la zone était livrée à un embouteillage monstre.

PAD

Dans leur discours de lundi dernier, lors de leur point de presse, les travailleurs du Port autonome de Dakar donnent l'impression qu'ils ne se sont pas concertés avant la lecture de la déclaration liminaire par Idrissa Sow. Ce dernier a évoqué que si leur situation n'est pas résolue, le Président Macky Sall ne bénéficiera pas d'un deuxième mandat. Ce qu'un des leurs n'a pu digérer. Il s'est levé et a clairement indiqué à leur porte-parole de ne pas détourner leur propos. "Ne raconte pas ce que nous ne t'avons pas demandé de dire. Ne détourne pas nos propos !" s'est-il emporté. Cet incident a failli saboter la rencontre avec la presse avec d'énormes brouillages dans la salle. Les 416 agents du port autonome de Dakar réclament le renouvellement de leurs contrats dont certains depuis un mois n'ont pas obtenu de signature de la part du nouveau directeur général.

PAD (SUITE)

Restons au Port où le Collectif des agents de sécurité portuaire promet de se faire entendre aujourd'hui. C'est pour dénoncer la situation de précarité dans laquelle ils sont depuis 2015. Mamadou Guèye qui a parlé à leur nom, a confié à EnQuête qu'ils n'en peuvent plus de cette situation, surtout qu'ils peuvent être licenciés à tout moment par l'actuel DG. A l'en croire, ils sont près de 500 à être recrutés et formés depuis 2013 par le Port. "Après un an de formation, on nous a fait signer un contrat d'un an en attendant notre intégration. Malheureusement, depuis 2015, nous attendons toujours alors que nous continuons à travailler à nos risques et périls sans garantie et contrat. Certains ont même eu des accidents de travail sans que leurs familles soient dédommagées", s'est plaint M. Guèye. Il accuse le DG sortant, Cheikh Kanté, de les avoir mis dans cette situation alors que, dit-il, "il a préféré signer des contrats à durée indéterminée à des personnes dont le mérite est d'habiter Fatick et de l'avoir accompagné durant la campagne électorale".

ENSEIGNANTS "APERISTES"

Dissidence au sein du Réseau des enseignants républicains à Thiès. Depuis la semaine dernière, la capitale du Rail a deux structures regroupant les enseignants du parti au pouvoir, l'Alliance pour la République (APR). Il s'agit de la Fédération des enseignants et éducateurs républicains, nouvellement créée par Mamadou Diène. Ce dernier était jusque-là coordinateur du réseau des enseignants et enseignantes de l'APR à Thiès avant de mettre en place une structure parallèle. Cependant, cette attitude fractionnée n'est pas du goût des ex-alliés de M. Diène.

En assemblée générale hier, ces derniers l'accusent "de s'être auto exclu". Ainsi, ont-ils décidé à l'unanimité de le remplacer tout en faisant savoir qu'ils ne sont "mêlés ni de près ni de loin à ses agissements". Au terme de la rencontre, les enseignants "aperistes" ont porté leur choix sur Maty Senghor Bèye pour succéder au nouveau patron de la Fédération des enseignants et éducateurs républicains de la ville de Thiès. Pour Mme Bèye et ses collègues, seul le Réseau des enseignants de l'APR reste une structure "légale". Les enseignants de l'Alliance pour la République ont également profité de l'occasion pour demander au Président Macky Sall d'essayer de trouver une solution pour leurs collègues des établissements Yavuz Selim.

TIC

8,75%. C'est la contribution des entreprises qui travaillent dans le secteur des Techniques de l'information et de la communication (TIC) sur le produit intérieur brut (PIB). L'annonce a été faite avant-hier par Dr Fallou Ndiaye, lors d'un atelier de validation du référentiel des titres professionnels dans les métiers numériques, organisé par l'Office national de formation professionnelle (ONFP). Selon lui, les experts de ce secteur visent les 10% à l'horizon 2025. Revenant sur la rencontre, le DG de l'ONFP a souligné que l'institution d'une telle formation, dont la validation des référentiels est soumise à l'expertise des acteurs des branches professionnelles, contribue au développement et à la promotion de l'utilisation du numérique dans la productivité du travail d'une part ; d'autre part, a poursuivi Sanou Sy Diakité, "elle entre en droite ligne dans l'axe 2 du Plan Sénégal émergent (PSE) consacré au renforcement des capacités des ressources humaines de qualité pouvant impulser l'économie du pays".

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane

Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade

Rédacteur en chef :

Gaston Coly

Secrétaire de la Rédaction :

Assane Mbaye

Grands Reporters :

Babacar Willane & Mahmoudou Wane

Chef de Desk Société :

Fatou Sy

Chef de Desk Sports :

Adama Coly

Chef de Desk Culture :

Bigué Bob

Rédaction :

Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré

Correcteur :

Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :

Fodé Baldé

Maquette :

Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 868 47 17
Impression : **AFRICA PRINT**

RAPPORT DOING BUSINESS 2018

Le Sénégal rate son pari

Etre dans le top 100 des meilleurs réformateurs au monde dans le classement du rapport Doing Business 2018. Tel était l'objectif que s'était fixé le gouvernement pour cette année. A l'arrivée, c'est un véritable flop, car le pays est classé 140e mondial avec seulement un gain de 7 places par rapport à 2017. La Directrice des Opérations de la BM, Louise Cord, a suggéré mardi dernier, lors de la publication du rapport, des pistes pour permettre au Sénégal d'approfondir les réformes et d'améliorer sa compétitivité.



Louise Cord (Directrice des Opérations de la BM)

■ MARIAMA DIÉMÉ

L'Afrique subsaharienne a réussi, en 10 ans, à être la première région réformatrice au monde. Dans le rapport Doing Business de 2017, les pays de cette zone avaient battu le record avec 80 réformes. De manière globale, à la date du 1er octobre dernier, la région a fait 75 réformes. Le Sénégal n'est pas resté en marge de ce mouvement jugé "impressionnant" par la Directrice des Opérations de la Banque mondiale, Louise Cord.

En effet, dans le classement 2018, le pays de la Teranga (économique ?) fait partie des 5 meilleurs réformateurs d'Afrique. Sur le plan mondial, le Sénégal a enregistré un bond en avant de 7 places, par rapport à l'année dernière, en se positionnant à la 140e place du classement. Une position qui fausse l'objectif que le gouvernement s'était fixé en 2017. Les autorités voulaient que le pays intègre le top 100 des meilleurs réformateurs mondiaux. "Certes, il y a des progrès accomplis. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il reste beaucoup à faire pour l'ensemble des pays de la région, pour rivaliser avec les économies connues comme les meilleures réformatrices. En effet, la majeure partie des pays en Afrique subsaharienne, même ceux qui ont enregistré une nette amélioration, demeurent au plus bas du plan de compétitivité", a signalé Louise Cord, dans son allocution lors de la publication du rapport avant-hier mardi.

Dès lors, la Directrice des Opérations de la Banque mondiale a suggéré au gouvernement sénégalais des pistes pour approfondir les réformes et améliorer la compétitivité du pays. D'abord, elle a estimé qu'il faut "continuer à simplifier" la fiscalité des affaires et l'effectivité des contrôles de données. "La poursuite des réformes visant à moderniser l'administration des taxes et impôts, notamment à travers la généralisation du télépaiement à tous les usagers, ainsi qu'un renforcement du contrôle des importations, peut permettre de faciliter la formalisation des entreprises", a-t-elle suggéré. Selon elle, ce processus est l'un des éléments les plus importants qui freinent le développement du secteur formel.

En plus, renchérit Louise Cord, la poursuite du programme de dématérialisation des procé-

dures administratives et l'effectivité du paiement en ligne sont "critiques". Ceci s'applique à toutes les procédures administratives essentielles pour les entreprises comme par exemple l'accès au registre de commerce et au crédit immobilier, l'obtention des autorisations comme le permis de construction.

"Par ailleurs, une réflexion de fond sur le système de paiement en ligne s'impose pour faciliter l'exportation. Car les entreprises sénégalaises sont actuellement limitées dans les moyens d'effectuer des ventes de services en ligne à l'étranger. L'exportation de mobilier par exemple est très difficile", a-t-elle regretté. Pour la Directrice des Opérations de la BM, la question est "clairement complexe" et implique de nombreux acteurs étatiques régionaux, mais également ceux du secteur bancaire.

Des perspectives reportées

Cependant, pour Mme Cord, l'exportation mérite une "attention particulièrement", si on veut que les entreprises sénégalaises "profitent pleinement" des opportunités existantes sur le marché international. D'après elle, des pays comme le Kenya constituent des exemples intéressants dont il faut s'inspirer. Toutefois, il est à noter que ces pistes d'améliorations sont toutes "conditionnées" par le développement des télécoms. "Un secteur bien réglementé où la concurrence effective dans les différents schémas clés, que ce soit la fibre optique, la téléphonie mobile ou l'accès à internet, doit permettre au Sénégal de mieux tirer profit de ces acquis technologiques et favoriser le dynamisme du secteur privé dans les filières nouvelles telles que l'entrepreneuriat numérique", a soutenu Mme Cord. Avant d'ajouter que des efforts visant à améliorer la justice commerciale sont également à encourager. Celles-ci constituent le "socle" sur lequel la patronne de la BM au Sénégal pense qu'on peut améliorer l'environnement des affaires. Dans ce sens, la mise en place effective du tribunal de commerce doit, selon elle, permettre de "professionnaliser" la justice commerciale pour améliorer la transformation du secteur.

A ce propos, le Directeur général de l'Apix, Mountaga Sy, a indiqué que la loi pour la mise en place d'un tribunal de commerce a été votée cette année. "Les perspectives pour 2018, c'est plus de célérité dans la généralisation du

télépaiement par l'acquittement en ligne des taxes et redevances liées aux démarches administratives, l'opérationnalisation du guichet électronique portuaire, celle du tribunal de commerce", a ainsi promis le Dg de l'Agence en charge de la promotion des investissements.

Il faut indiquer que dans la feuille de route du gouvernement, établie après la publication du rapport Doing business de 2017, il était prévu de généraliser le télépaiement pour les frais liés à la délivrance des actes administratifs déjà dématérialisés (création entreprise, permis de construire, sûreté et actes de greffe), avant le 15 mars 2017.

Concernant la finalisation du processus de mise en place d'un Guichet unique intégral au Port, sous forme de centre de service et traitement centralisé de toutes les formalités d'import-export, elle devait se faire à la date du 30 avril 2017. La mise en place d'un système permettant le paiement unique des taxes sociales dans le cadre de la mise en synergie de la Caisse de sécurité sociale et l'Institution de prévoyance retraite du Sénégal (Ipres) est également décalée pour 2018. La réduction des coûts par la suppression des droits de timbres pour la mutation d'immeubles au profit des Pme, la rationalisation des frais portuaires et l'amélioration de la qualité des procédures par l'augmentation du taux d'enrôlement du bureau d'information sur le crédit, non plus, ne seront pas pour 2017. C'est également le cas pour l'amélioration de l'Indice sur la protection des investisseurs et l'opérationnalisation du livre du foncier électronique et la mise en place de procédures dédiées à la résolution rapide des petits contentieux.

En d'autres termes, le Sénégal est loin d'avoir atteint son objectif. Sur une trentaine de points retenus sur la feuille de route, seules 6 réformes ont été vraiment concluantes. Pourtant les autorités se sont beaucoup donné pour l'atteinte de l'objectif. Après un séminaire gouvernemental pour valider la feuille de route autour du premier ministre, le

gouvernement a organisé au moins deux séminaires de partage avec les acteurs. Une large communication a été faite sur cet objectif.

Il s'y ajoute que lors d'un séminaire à Radisson à la fin du mois de décembre 2016, la quasi-totalité des représentants des différentes institutions publiques avaient réellement indiqué que les délais étaient à respecter. Dans l'édition du 2 janvier 2017, EnQuête avait titré : "les ambitions irréalistes du gouvernement", en s'appuyant sur les déclarations des différents intervenants.

Mais le gouvernement semble avoir oublié cet objectif pour se féliciter des avancées. Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Amadou Ba, a souligné que de manière plus spécifique, le "bon classement" du Sénégal dans le Doing Business 2018 a été possible grâce notamment à la baisse du coût de création des entreprises. La réduction des mutations d'immeubles au profit des Pme, avec une diminution des émoluments des notaires à un prix forfaitaire de 500 000 F CFA pour le transfert de propriété d'un immeuble dont la valeur est inférieure à 40 millions de F CFA, en plus de la réduction de moitié du salaire du Conservateur, ont été déterminantes dans cette position. C'est également dans cette perspective que la BM a salué les efforts réalisés pour la réduction des coûts de raccordement à l'électricité et l'amélioration de la fiabilité du réseau d'électricité, avec la baisse de la durée et de la fréquence des coupures de courant. Mais également l'amoindrissement des délais de branchement à l'eau, du remboursement de crédit de TVA.

Tout compte fait, le Sénégal a accompli six (6) réformes dans le rapport 2015, quatre (4) en 2016, quatre (4) autres en 2017 et cinq (5) réformes pour 2018. Ce qui fait un total de 19 réformes en 4 ans. Ceci a permis au pays de remonter de 14 positions entre 2015 et 2017. Mais l'objectif de figurer dans le top 100 des meilleurs réformateurs au monde devra encore attendre. ■

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE LA BONNE GOUVERNANCE
ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Agence Nationale de la Petite Enfance
et de la Case des Tout-petits
(ANPECTP)



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES DESTINÉS A L'ANPECTP

1. Référence de publication : AO N 02/F ANPECTP/2017
2. Dates de publication de l'Appel d'offres : 04/09 /2017
3. Montant des offres retenues:

Lot 1: CFAO MOTORS SENEGAL pour un montant de trente et un millions cent soixante deux mille (31 162 000) FCFA TTC ;

Lot 2: LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE pour un montant de trente trois millions neuf cent quatre vingt quatre mille (33 984 000) FCFA TTC ;

Lot 3: EMG AUTOMOBILE pour un montant de quinze millions huit cent mille (15 800 000) FCFA TTC.

4. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : 05 ;
CCBM INDUSTRIES ESPACE AUTO
EMG AUTOMOBILE
CFAO MOTORS SENEGAL
ALLIANCE MOTORS
LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE

5. Noms et adresses des attributaires provisoires :
CFAO MOTORS SENEGAL Dakar
LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE Dakar
EMG AUTOMOBILE Dakar

6. Délais de livraison : 04 semaines après notification
La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 87, du Code des marchés publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de l'autorité contractante en vertu de l'article 88 du Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) en vertu de l'article 90 dudit Code.

LA DIRECTRICE GENERALE

ACCÈS AUX STRUCTURES SANITAIRES

Same Ndiaye et cité Lamy étrennent leur poste de santé

Le village de Same Ndiaye et le quartier cité Lamy, ont été dotés de nouveaux postes de santé. Ces infrastructures ont été réalisées grâce à la coopération entre la région de Toscane (Italie) et le Conseil départemental de Thiès.

— GAUSTIN DIATTA (THIÈS)

Le Conseil départemental de Thiès veut faire de la santé de la mère et du nouveau-né ses principales priorités. L'institution que dirige Idrissa Seck a procédé avant-hier, en présence de l'ambassadeur d'Italie au Sénégal, à l'inauguration des postes de santé et maternités de Same Ndiaye (commune de Fandène) et cité Lamy (Thiès-Est). Le poste de santé de Same Ndiaye qui polarise 14 villages a été entièrement rénové pour un montant global de 50 300 000 F CFA et dispose en son sein d'une nouvelle maternité bien équipée (salles d'accouchement et de consultation, mobilier de bureau...). Idem pour celui de cité Lamy, réhabilité pour une enveloppe financière de 26 millions de F CFA.

Selon l'infirmier-chef de poste (Icp) de Same Ndiaye, la réception de cette infrastructure va contribuer



Illustration

à l'atteinte des objectifs de la politique mise en œuvre pour la qualité des soins et des services. "Le poste de santé de Same Ndiaye va participer à l'amélioration de l'offre de services, notamment à la promotion de la santé de la mère et de l'enfant. La réception de la maternité vient également à son heure, et va renforcer la

politique de couverture sanitaire déjà mise sur pied par tout le personnel du poste de santé", a expliqué le Dr Abdoulaye Yade.

Le président du Conseil départemental de Thiès Idrissa Seck a, quant à lui, demandé à tout le personnel de santé des deux postes de "travailler davantage à assurer aux

populations, notamment les femmes et les nouveau-nés, une santé de qualité". L'ancien maire de la capitale du Rail a également invité la jeunesse thiessoise à s'inspirer des maraines feu Adja Touré et Mariama Sarr dont la maternité de Same Ndiaye et le poste de santé de cité Lamy portent respectivement leurs noms. Pour Idrissa Seck, s'inspirer de ces "modèles qui ont changé le cours de l'histoire du village de Same Ndiaye et du quartier de cité Lamy" permettra un jour aux jeunes de bénéficier de l'éloge de "toute leur communauté".

De son côté, l'ambassadeur d'Italie au Sénégal a invité le personnel de santé à veiller à l'entretien et à la maintenance des équipements. "La santé est un besoin universel. C'est pour cette raison qu'il faut veiller à rendre ces œuvres durables. La maternité qui a été construite grâce aux fruits de la coopération entre la province de Toscane et le Conseil départemental de Thiès est une réalisation au service des populations, notamment les femmes et les enfants. Alors, c'est maintenant que commence le travail", a soutenu Francesco Paolo Venier. Tour à tour, les populations et les ICP ont tous promis de "veiller au respect strict de l'entretien des équipements sanitaires" en vue de permettre aux populations d'y trouver leur compte. ■

LANCÉMENT DU CONCOURS NATIONAL DE DISSERTATION UBA pour le retour aux universités africaines

La United Bank for Africa (UBA) est déterminée à accompagner le développement socio-économique des populations, en soutenant les secteurs de l'environnement et de l'éducation. La quatrième édition du concours national de dissertation de la Fondation (UBA) établit la confiance de l'enseignement supérieur des universités africaines.

Le concours annuel national de dissertation de la Fondation UBA a été lancé mardi dernier à Dakar. "Une initiative qui vient cultiver et renforcer l'excellence afin d'inverser la tendance baissière de la lecture." Un constat net fait par la directrice de la United Bank for Africa (UBA). "Il nous est donné de constater que nos enfants ne lisent plus. Ils sont plutôt attirés par les médias sociaux", signale-t-elle. Tout cela constitue autant de facteurs qui, à son avis, militent contre le système éducatif des pays africains en général. D'après la directrice de la banque UBA, Ami Ndiaye Sow, le concours national de dissertation s'inscrit dans la ligne droite du programme "l'Afrique qui lit". Elle précise que ce concours vise à tester les capacités rédactionnelles des élèves du secondaire, en les soumettant à une épreuve de dissertation sur des sujets d'actualité. "C'est également l'occasion pour les participants de gagner des bourses d'études des universités africaines de renom. Sur ce, elle clarifie que le choix porté sur ces universités africaines est notamment d'établir la confiance aux enseignements supérieurs des universités africaines et de développer le continent. Pour la directrice, la valeur éducative est toujours de mise et aucunement, il n'y a pas de raison de minimiser les universités du continent. "Nous avons de très bonnes universités, la qualité de l'enseignement est indiscutable. C'est un exemple à suivre car beaucoup rêvent de poursuivre leurs études dans les universités européennes", a-t-elle clarifié.

La directrice de la Fondation UBA, Bola Atta, souligne que depuis 2014, l'entreprise s'est engagée à améliorer la qualité de l'enseignement avec un investissement entre 5000, 3500 et 2000 dollars injecté dans les bourses d'études. Pour la représentante du ministre de l'Education nationale Astou Fall, cela est un prolongement des activités qui se déroulent dans les salles de classe.

"Pourquoi la littérature sert-elle de cadre pour exprimer l'insatisfaction ?"

Ce programme vise à fournir des livres de littérature faisant partie des enseignements dispensés sur le continent. C'est ainsi que la sélection reste ouverte à tous les élèves de Seconde, Première et Terminale des trois pays à savoir le Sénégal, le Nigeria et le Ghana.

D'abord après inscription sur une période de six semaines dans les trois pays cités, des professeurs sont tenus d'évaluer soigneusement et sélectionner les 12 meilleurs essais des candidats reçus. Les 12 finalistes sont ensuite invités à la dernière étape du concours dans les locaux de la banque où ils écrivent un second essai sous surveillance. Trois sont choisis parmi les 12 pour recevoir une bourse d'études dans une université africaine de leur choix.

Le sujet de dissertation de cette année est intitulé : "Pourquoi la littérature sert-elle de cadre pour exprimer l'insatisfaction ?". Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le lundi 11 décembre 2017. L'année dernière, 1 200 candidatures ont été enregistrées. ■

SE SENTANT FLOUÉE APRÈS DES FRAIS DE 5 MILLIONS F CFA

Elle quitte l'Hexagone et demande remboursement

L'histoire est désolante pour cette jeune étudiante partie à Bordeaux, la tête pleine de rêves d'enrichir son cursus. Mais le programme tant chanté sur les brochures n'est que désillusion pour elle. Elle rentre aussitôt au Sénégal, sur la demande de ses parents, et exige un "remboursement même partiel" du Groupe FIGS qui a diligenté son dossier.

— MAME TALLA DIAW

En rejoignant Esam Bordeaux, l'un des dix campus universitaires que compte France International Graduate Schools (FIGS) chez Marianne, Mariama* (nom d'emprunt) avait hâte de consolider, de poursuivre et, surtout, "d'accréder" un cursus post-bac entamé au Sénégal à Saint-Michel, avec un parchemin obtenu dans une grande université privée de l'Hexagone. Mais une fois dans le Sud-Ouest de la France, c'est le désenchantement total. Son bachelor "responsable en gestion et développement de projet" ne sera que frustrations au contact de la froide réalité.

"A notre arrivée, après la journée d'intégration et tout ce bizutage étudiant, on nous a dit que le programme s'étalait sur trois mois. A notre grand étonnement, nous leur avons demandé pourquoi une année académique si courte ; que deviendraient les six autres mois ?" confie-t-elle d'une voix enragée qu'elle essaie d'étouffer, avant de s'entendre



Illustration

répondre que le reste devait se passer en entreprise. Une donne a priori impossible en France car, raconte-t-elle, les entreprises françaises refusent de prendre en stage les étudiants qui y achèvent leur première année sans aucune expérience préalable. "On nous a dit qu'il fallait le faire quitter à ce que ce soit chez nous", poursuit-elle.

Les prémisses d'une énorme déception étudiante qu'elle attribue à France International Graduate Schools (FIGS). Ce groupe rassemble

20 écoles qui proposent des formations de Bac à Bac +5, enseignées en français et/ou en anglais sur 10 villes en France", comme mentionné sur le site internet. Des formations qui sont loin d'être données. Avec les montants de 2500 euros à verser après confirmation d'admission, 2500 pour la préinscription et 2500 euros pour les modalités, elle dit avoir déboursé plus de 5 millions F CFA pour son voyage. Comme pratiquement tous les établissements d'enseignement supérieur, FIGS propose une multitude de

modules dans les filières du business, de la communication, du tourisme, et de l'informatique. FIGS compte 20 écoles, 24 000 étudiants 10 000 compagnies partenaires et 10 campus en France (Lille, Amiens, Paris, Nantes, Toulouse, Nice, Lyon, Grenoble, Montpellier, Bordeaux).

"Certains ont peur de la réaction de leurs parents"

Son option de "Responsable en gestion et développement de l'entreprise" ne se concrétisera jamais. Le

séjour français a été de très courte durée pour cette étudiante qui n'exclut pas de reprendre sa formation initiale dans l'une des grandes écoles de formation supérieure ici à Dakar. Ayant choisi le campus bordelais le mois de septembre passé pour se rapprocher de sa tante qui y vit, ses parents lui ont demandé de rappliquer dare-dare sur Dakar à la découverte de ce qu'elle manque même de qualifier d'arnaque. Ce qu'elle a fait dans la première semaine d'octobre. "Mon père m'en veut toujours. Il se demande comment j'ai pu me laisser berner de la sorte. Il croit même que je suis allée en France claquer son argent", avance-t-elle. "Je demande le remboursement d'une partie de mon argent. Je suis consciente du fait qu'ils ne pourront pas me rendre intégralement mes 5 millions mais je veux en reprendre au moins une partie. Ce serait trop facile qu'ils s'en tirent à si bon compte", se plaint-elle tout en soulignant la diligence dans l'attribution de traitement d'un visa, qui n'aura duré "que 7 à 8 jours".

D'autres étudiants, une fois devant ce fait accompli, semblent ne pas y accorder d'importance. Ils vont continuer avec des petits jobs mais auront des problèmes à renouveler leur visa une fois expiré. Par contre, d'autres étudiants ont littéralement peur que leurs familles ne soient au courant de cette situation. "Beaucoup de nos camarades restés là-bas pleurent à chaudes larmes", avance-t-elle. La secrétaire de l'établissement qui a répondu à notre appel, pour recueillir la version de FIGS, a déclaré que le directeur était en voyage à l'étranger. Il ne nous a pas rappelés sur nos coordonnées que nous avons laissées à la dame. ■

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR L'OUVERTURE DE L'AIBD

Léopold Sédar Senghor devient militaire, Blaise Diagne fin prêt

En conseil interministériel avant-hier, le gouvernement a pris d'importantes décisions tenant à la mise en service de l'AIBD et à la militarisation de Léopold Sédar Senghor.

— MOR AMAR

Comme si on en avait déjà marre de Léopold Sédar Senghor, les autorités n'en ont plus que pour Blaise Diagne. En Conseil interministériel avant-hier dans l'enceinte du nouvel aéroport, elles ont réaffirmé la date d'ouverture, le 07 décembre à 12 heures. Dès le lendemain, l'aéroport de Dakar deviendra "aéroport militaire". C'est l'une des décisions majeures rendues publiques à la fin du rendez-vous gouvernemental.

Le processus, enclenché depuis le 04 octobre dernier, est ainsi mis en branle par Dionne 2. Le secrétaire général du gouvernement, qui a lu la déclaration finale, estime que "l'AIBD est une infrastructure très stratégique qui prend sa place dans les projets les plus importants du Plan Sénégal émergent". Ainsi, faire du Sénégal un hub aérien est la volonté du chef de

l'Etat et de son équipe qui misent sur l'infrastructure pour booster la croissance économique. AIBD, d'après Seydou Guèye, a pour vocation d'être le "réceptacle du transfert de l'aéroport Léopold Sédar Senghor". Le gouvernement, dit-il, a procédé à une "évaluation exhaustive et rigoureuse de toutes les diligences qui étaient requises pour la mise en œuvre et l'ouverture fonctionnelle de l'infrastructure".

Avec trois composantes, le nouvel aéroport, assure le porte-parole du gouvernement, est fin prêt pour accueillir les voyageurs. "La première composante, sous forme de projet clé en main, comprend toute l'infrastructure aéroportuaire et les travaux d'assistance. Elle est réalisée à 100%. La deuxième, financée sur le budget national, porte sur les bâtiments administratifs. Elle est à 90% de réalisation. Ce sont des travaux qui n'ont pas de véritables impacts sur l'ouverture et la fonctionnalité de l'aéroport. Quant à la troisième,

elle est relative aux infrastructures nécessaires au stockage et au carburant. La mise en service est prévue à la fin du mois de novembre", a déclaré M. Guèye.

En clair, soutient-il, "en termes essentiels, tout est prêt pour une ouverture prévue au 7 décembre à 12 heures et avec un fonctionnement optimum de l'ensemble des infrastructures". Le porte-parole du gouvernement estime qu'en ce qui concerne la navigation aérienne avec l'Asecna, "les équipements ont été calibrés, les tests ont été faits et les qualifications pour les contrôleurs seront délivrées avant le démarrage et l'ouverture de l'aéroport, au moins à j -7". En plus de ces dispositions, il a été retenu que la gendarmerie s'installera ce 15 novembre, la douane étant déjà sur place. Sur la plateforme, 23 entreprises ont été sélectionnées. Parmi elles, 20 sont sénégalaises.

Par ailleurs, le gouvernement a pris des mesures pour favoriser l'accessibilité et la fluidité du trafic dans les voies qui mènent à l'aéroport. Outre Dakar Dem Dikk, 100 taxis seront autorisés à assurer la desserte. Des dispositions ont également été prises pour la couverture internet et les réseaux téléphoniques. "C'est pour donner une qualité de service et de couverture aux réseaux en vue de sécuriser les fréquences d'échanges entre l'aéroport et les avions", informe le ministre Seydou Guèye.

Ce qui fait dire à M. Guèye que "tout est prêt pour un démarrage effectif le 7 décembre à 12 heures, et la décision qui a été prise par le Premier ministre, c'est de procéder à une revue générale à jour j -7". ■

RÉUNION DE PRÉPARATION DU GRAND MAGAL DE TOUBA

Mobilisation contre la dengue

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Aly Ngouille Ndiaye, a demandé aux autorités sanitaires régionales de prendre des mesures de prévention draconiennes pour barrer la route à la maladie de la dengue, pendant la célébration du grand Magal de Touba, prévu le 08 novembre 2017.

La maladie de la dengue, apparue la semaine dernière dans la région de Louga, était au cœur des discussions avant-hier, lors de la dernière réunion de préparation du grand Magal de Touba de l'année 2017. Les autorités étatiques ne veulent pas que cette pathologie compromette la commémoration du départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Aly Ngouille Ndiaye, venu présider la cérémonie, a instruit les autorités de la région à prendre des mesures préventives pour barrer la route à la maladie de la dengue. Pour lui, la proximité de la région de Louga de celle de Diourbel peut faciliter la propagation de cette maladie vers la capitale du Mouridisme.

L'instruction du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique a déjà connu un début d'exécution puisqu'à sa suite, le gouverneur de la région de Diourbel, Mouhamadou Moustapha Nda, a annoncé la mobilisation de 150 agents d'hygiène et 2 véhicules pour la sensibilisation des populations sur la maladie de dengue.

Les autorités sanitaires de la région et le comité d'organisation de l'événement avaient déjà lancé une opération de nébulisation pour éviter l'entrée des moustiques responsables de la pathologie dans la capitale du Mouridisme. "Nous avons commencé le travail depuis le 20 octobre avec la mise en place d'un plan d'action. Nous avons achevé la première étape consistant à pomper les maisons. La nébulisation, consistant à pomper les grandes artères de la ville de Touba et Mbacké, commencera dans les prochains jours avec l'appui de la commune", renseigne le commandant Sène, Chef de la Brigade d'hygiène de Mbacké.

Sur le plan sécuritaire, des éléments de renfort de la police et de la gendarmerie seront présents aujourd'hui à Touba à l'occasion de la visite du président de la République. Le chef de l'Exécutif de la région de Diourbel a aussi informé de l'installation de huit postes de police dans les quartiers de Darou Rahmene, Grande mosquée, Guédé, route de Darou Mousty, route de Dahra, Darou Khoudoss, Keur Baye Lahat. Ces structures de surveillance supplémentaires permettront aux pèlerins de signaler des cas d'infraction constatés dans ces zones. La mission des policiers consistera aussi à réguler la circulation à l'intérieur de la ville de Touba. Ils seront aussi présents dans les lieux les plus fréquentés par les fidèles (la grande mosquée, les mausolées, la résidence Khadimou Rassoul, marché Occase, l'expedition du Dahira Hizbou Tarkhiya).

L'interdiction de circulation des motos Jakarta à l'intérieur de la ville pendant la période du Magal, prise l'année dernière par Abdoulaye Daouda Diallo, est maintenue pour l'édition 2017. Elle sera applicable deux jours avant l'événement.

Pour sa part, le porte-parole du Khalife général des mourides, Serigne Bassirou Mbacké Abou Khadre, s'est réjoui de l'appui du ministre de l'Intérieur à la ville de Touba. "Vous avez travaillé avec le comité d'organisation pour satisfaire les besoins du Khalife. Cela nous permet de célébrer le Magal dans de meilleures conditions", témoigne-t-il. ■

OUMAR BAYO BA (TOUBA)



Millicom dénonce les allégations infondées de Wari



Dakar, le 28 Octobre 2017 - Comme annoncé le 31 juillet 2017, Millicom rappelle que l'accord de vente de ses entités au Sénégal signé le 2 février 2017 avec Wari a été valablement et irrévocablement résilié le 28 juillet 2017.

En effet, les termes de l'accord fixaient au 2 juin 2017 la date butoir pour l'obtention du financement requis pour procéder au rachat de Tigo Sénégal.

En cas de non-respect par Wari de cette obligation de financement, l'accord de vente octroyait le droit à Millicom de résilier la transaction immédiatement sur simple notification. À la date du 28 juillet 2017, soit pratiquement 2 mois après la date butoir et 6 mois après la signature de l'accord de vente, Wari n'avait toujours pas apporté le financement requis.

Le Groupe Millicom a donc décidé d'exercer son droit de mettre fin à la transaction et a adressé à Wari une notification dans ce sens conformément aux termes de l'accord de vente. Aussi, la caution versée par Wari à Millicom à la signature de l'accord lui a été retournée, l'accord ayant été résilié. Contrairement aux déclarations de Wari, la résiliation de la transaction par Millicom a été faite dans le strict respect des termes de l'accord de vente signé entre les deux parties.

Il est fortement regrettable que Wari communique des informations fausses qui portent préjudice à l'image du secteur privé au Sénégal ainsi qu'à l'image du Sénégal auprès de la communauté internationale des affaires. Nous invitons Wari à cesser immédiatement de communiquer des informations mensongères.

La décision de résilier l'accord de vente a été prise dans le seul intérêt de Tigo Sénégal, afin d'assurer une continuité de l'activité avec un partenaire sûr, crédible et capable de tenir ses engagements.

Après avoir exercé son droit de résiliation avec Wari Millicom a signé un nouvel accord de vente avec le consortium composé du Groupe Teyliom Telecom, de Nijl, et du Groupe Axian. Ce nouvel accord présente des garanties plus sûres pour les Sénégalais avec l'arrivée d'un consortium qui a une parfaite maîtrise de l'environnement télécoms et qui a fait ses preuves dans d'autres pays en termes d'innovations et démocratisation des télécoms.

En effet, le consortium est composé d'experts reconnus sur la scène internationale dans les télécoms, notamment M. Yerim Sow, président de Teyliom et investisseur de référence au Sénégal et sur le continent Africain avec un groupe aujourd'hui leader en Afrique de l'Ouest sur les secteurs des télécoms, de la finance, de l'énergie et du bâtiment. Aux côtés de M. Yerim Sow, Nijl et Axian, deux groupes de référence mondiale qui ont révolutionné le marché des télécoms en Europe, à Madagascar, à la Réunion et à Mayotte, et aux Comores.

Le consortium arrive avec un vrai projet technologique et économique d'envergure qui favorisera la poursuite du développement de Tigo au Sénégal dans les années à venir avec notamment des investissements majeurs dans les infrastructures techniques, le développement d'expertises locales, des offres innovantes au service de ses clients actuels et futurs, en vue de contribuer à l'inclusion numérique et sociale au Sénégal.

Millicom est une entreprise cotée en bourse qui opère selon les normes les plus élevées de transparence et d'éthique. Nous respectons les lois et règlements des pays dans lesquels nous sommes présents. Nous faisons confiance aux autorités sénégalaises pour faire de même et sommes en contact avec elles afin d'apporter toutes les informations nécessaires à la poursuite du processus.

Nous regrettons que Wari n'ait pu réunir le financement ferme pour payer l'acquisition de Tigo Sénégal dans le délai de 4 mois qui avait été convenu avec lui et le délai supplémentaire de presque 2 mois que Millicom lui a accordé. Le consortium a pour sa part apporté un financement ferme et certain dès la signature du contrat de cession. Nous sommes une entreprise responsable, et nous agissons dans un cadre strictement légal. Nous n'avons absolument aucun intérêt à refuser un acheteur s'il respecte le cahier des charges convenu. Dans le cas de Wari, le délai est bien révolu et la transaction belle et bien terminée.

Cette décision de vente a aussi pour objectif de donner une plus forte impulsion au développement et la position de Tigo Sénégal, avec des partenaires solides qui partagent cette même ambition.

Millicom a pris note de la récente déclaration de Wari concernant une assignation en justice prochaine. Au-delà du fait que celle-ci constituerait une violation flagrante des engagements de Wari à son égard, Millicom, qui est dans son bon droit, réagira, se défendra et fera prévaloir ses intérêts avec la plus grande détermination par toutes les voies de droit à sa disposition.

A propos de Millicom

Millicom est l'un des principaux fournisseurs de services câblés et mobiles dédiés aux marchés émergents d'Amérique latine et d'Afrique. Millicom donne le ton lorsqu'il s'agit de fournir des services à haut débit et des services numériques innovants à haute vitesse à travers sa marque principale, Tigo. Millicom emploie environ 18 000 personnes et fournit des services mobiles à plus de 57 millions de clients, avec plus de 8,1 millions de foyers câblés. Fondée en 1990, Millicom International Cellular SA a son siège à Luxembourg et est cotée au NASDAQ OMX Stockholm sous le symbole MIC. En 2016, Millicom a réalisé un chiffre d'affaires de 6,25 milliards de dollars et un EBITDA de 2,17 milliards de dollars. Plus d'informations sur www.millicom.com

Contact : press@millicom.com

A propos de Tigo Sénégal

Tigo est la marque commerciale de Sentel SA qui est une filiale du groupe Millicom International Cellular (MIC) exploitée au Sénégal depuis 2005. Tigo est aujourd'hui le deuxième opérateur de téléphonie mobile au Sénégal. Depuis le lancement de sa 3G+, Tigo Sénégal s'est donné pour ambition de faire découvrir et vivre le digital lifestyle aux populations et entreprises du Sénégal. Cette promesse se concrétise d'une part par les offres innovantes et accessibles que l'opérateur lance sur le marché, mais surtout s'inscrit dans une démarche d'entreprise citoyenne qui souhaite mettre le numérique au service des communautés et du développement économique du pays. Tigo s'adresse à tous les segments de marché, avec des services spécifiques et variés. En plus de sa marque ombrille Tigo, elle est présente sur le marché avec Tigo Business pour le monde professionnel et Tigo cash pour les services financiers mobiles.

Plus d'informations sur www.tigo.sn

Contact: Joyce Sagné - Directrice Marketing et communication, 32 824 00 00 - j.sagne@tigo.sn

VISITE DES CHANTIERS AUTOROUTIERS

L'Etat annonce l'ouverture de AIBD-Thiès pour les besoins du Magal de Touba

Les travaux avancent à grands pas sur l'axe AIBD-Thiès et sur l'autoroute Ila Touba. En visite de chantier avant-hier, le Premier ministre et le ministre en charge du transport se sont réjouis du rythme d'exécution. Ils veulent accélérer la cadence en vue d'une contraction des délais de livraison.

■ MOR AMAR

Prendre le taureau par les cornes, accentuer la pression sur les entreprises qui s'activent dans le périmètre de l'Aéroport international Blaise Diagne de Diass et environs, telle semble être l'option prise par le gouvernement du Sénégal. Avant-hier, sur le chantier, le Premier ministre Mohammed Boun Abdallah Dionne et le ministre en charge des Transports Abdoulaye Daouda Diallo, sur ordre du chef de l'Etat, se sont enquis de l'état d'avancement des travaux. Satisfaction et félicitations ont été les maîtres-mots à la fin de cette visite sous la chaleur infernale de l'harmattan. Le Premier ministre : "Nous sommes heureux de constater que le projet avance avec une cadence exceptionnelle. Nous avons réalisé un gain d'un an sur le délai contractuel. Si le rythme est maintenu, en décembre 2018, le projet sera définitivement réceptionné et



Le PM en compagnie du ministre des Transports Abdoulaye Daouda Diallo

mis en service."

Visiblement réjoui, Mohammed Dionne brandit ses chiffres pour convaincre les sceptiques, s'il en existe. Il informe : "En ce qui

concerne les terrassements, c'est presque terminé. Aujourd'hui, près de 98% des travaux de terrassement sont réalisés. A ce jour, sur les 113 km de l'autoroute, les 70 sont bitu-

més. Il faut noter que le chantier avait démarré sur trois bases. Il y a une base à Thiès, une autre à Bambey et une troisième à Touba. Sur tous ces axes, il a été noté des

avancements notoires", s'est félicité le PM.

Autre tronçon, même résultat. Il s'agit des axes AIBD-Thiès et AIBD-Mbour. Malgré le rythme "satisfaisant", le chef du gouvernement se veut encore plus performant. Très exigeant, il demande à l'Ageroute, maître-d'œuvre, de faire encore plus vite, afin de livrer le chantier en avril 2018. Initialement, la date prévue était juin 2019. En clair, Mohammed Dionne veut un gain de plus d'un an. Ce qui est loin d'être gagné si l'on en juge par les yeux surpris et hagards des ingénieurs. "Nous allons étudier la faisabilité de cette requête", commentent-ils, non sans soulever un écueil de taille, la libération des emprises au niveau de Ngékhokh sur l'axe Mbour-AIBD. La portion Sindia-AIBD étant déjà réceptionnée, il ne reste plus que Sindia-Mbour long de 26 km. Le ministre Abdoulaye Daouda Diallo a quant à lui révélé que le gouvernement va mettre en service provisoirement le tronçon AIBD-Thiès déjà bitumé. "C'est pour les besoins du Magal de Touba. Nous allons l'ouvrir aux pèlerins qui pourront l'utiliser gratuitement. Ces derniers pourront donc aller de Dakar à Thiès sans passer par la nationale".

Ainsi, estime le Premier ministre, les jalons de l'émergence sont posés. Le Sénégal, sous peu, se verra transformé par la réalisation d'infrastructures de dernière génération. ■

OUVERTURE AIBD

Un aéroport entre ruralité et modernité

Diass n'est pas encore Orly. Si les gros œuvres ont déjà été réalisés, il reste encore quelques travaux de moindre envergure. L'Etat minimise et maintient le cap pour l'inauguration de l'Aéroport international Blaise Diagne le 07 décembre prochain.

Pendant que Léopold Sédar Senghor se meurt, Blaise Diagne revit. Le nouvel aéroport du Sénégal sera baptisé le 07 décembre 2017 à 12 heures. En prélude à cet évènement historique, le gouvernement a tenu avant-hier un Conseil interministériel dans le ventre même de l'infrastructure qui, désormais, trône sur les terres de Diass longtemps en jachère dans le département de Mbour, loin de la ville, de ses immeubles et embouillages.

Ainsi, l'Etat a dompté la nature, mais pas complètement. Les traces de la savane et de la forêt sont encore visibles sur la vaste étendue de terre. La surface occupée par les arbustes et autres herbes sauvages domine encore celle accueillant les bâtiments et autres installations. Les ouvriers, à quelques jours de l'évènement, s'activent encore. Accroupi à même le sol, ce journalier, en jean et t-shirt blanc noirâtre, œuvre dans la réalisation du pavage. Interpellé sur l'avancement des travaux, il répond : "Nous travaillons d'arrache-pied pour l'achèvement du chantier le plus tôt possible. Mais je ne pense pas que d'ici le 07 décembre prochain, tout puisse être réceptionné. Il y aura encore des ouvriers bien au-delà de cette date. Mais l'essentiel

REPORTAGE

sera livré."

A quelques mètres, c'est le parking en construction pour les administratifs. 19 heures, les travailleurs, pointés depuis 08 heures, sont encore sur place. Ils se battent contre le sol dur en latérite pour atteindre les résultats à eux assignés. L'un d'eux, le visage avachi, confie : "Nous attendons le béton. On nous a dit que c'est en route. Il est tard mais nous sommes obligés d'attendre parce que la date butoir est presque arrivée. Et nous sommes ici dans l'un des secteurs prioritaires que nous avons l'obligation de livrer avant le 07."

60 à 70% des travaux ont été exécutés"

Pour sa patronne debout à côté du bâtiment administratif, les cahiers de charges seront respectés à la lettre. "C'est vrai que la pression est énorme, mais on gère. Nous avons l'habitude de travailler dans ces conditions. Je ne peux pas dire que tout sera livré avant le jour de l'ouverture. Mais les secteurs prioritaires pourront être réceptionnés avant cette date. En termes de pourcentage, c'est environ 60 à 70% des travaux qui ont été exécutés", a déclaré la conductrice des travaux, une jeune dame

sympa dans son body bleu assorti d'un jean aux couleurs du ciel.

A ce jour, il reste donc des chaussées à dresser, du pavage à installer, des canaux encore à finaliser. Des travaux qui s'effectuent sur neuf secteurs, dont 07 sont des priorités. A la fatigue se mêlent le stress et la pression. Mais le plaisir de graver son nom sous le béton de l'infrastructure semble avoir pris le dessus sur les autres considérations. "C'est difficile mais exaltant. Nous sommes heureux de contribuer à la réalisation de cette infrastructure de grande envergure", renchérit la technicienne, la voix encore douce, malgré l'ampleur et la pénibilité de la tâche.

Ainsi dans quelques jours, le Sénégal éternera son bijou, l'un de ses plus grands projets réalisé dans ce siècle, ou même dans l'autre, voire de toute son histoire. Ses futurs visiteurs seront désormais obligés de se poser loin de la capitale, sur une piste moderne, dans un paysage mi-urbain, mi-rural.

A l'horizon 2023, l'Etat attend pas moins de 5 millions de visiteurs par an. Il table sur un total de 10 millions de passagers en 2035.

Dans l'enceinte et en dehors, les travaux sont encore en cours. Des routes de dernière génération y sont en train d'être érigées. Sous une forte



canicule, la délégation gouvernementale a effectué une visite de chantier. De 11 heures à 14 heures, le Premier ministre et sa suite ont fait les trajets Dakar-Aibd-Thiès. Si dans le deuxième tronçon (Aibd-Thiès), il reste quelques travaux de finition, dans le premier (Dakar- Aibd), tout semble fin prêt pour recevoir les milliers de personnes en partance ou arrivés au pays de la Teranga.

L'offre de Dakar Dem Dikk

L'entreprise de transport public Dakar Dem Dikk, aussi, s'apprête à assurer le trafic dans des conditions défiant toute concurrence. Sillèye Anne, responsable de la communication, explique : "Il y aura cinq lignes normales et une express de grand standing. Pour cette dernière, nous avons proposé un prix entre 3 000 à 6 000 francs. Pour les autres lignes, c'est au maximum 1 000 francs. Mais, ces prix ne sont pas encore validés. L'Etat va faire des arbitrages". Ces bus, selon M. Anne, par-

tiront du Palais, Centre-ville, Dieupoul, Parcelles Assainies et Thiaroye. L'entreprise va aussi mettre en place des lignes AIBD-Thiès et Mbour. "Ainsi, explique le responsable de la Communication, les populations, où qu'elles soient, par le biais du système d'interconnexion avec les lignes Sénégal Dem Dikk, pourront rejoindre l'aéroport via nos bus". Un voyage qui risque de se faire sous les pénombres si l'Etat ne met pas les bouchées doubles pour les installations électriques. Malgré tous les impairs, les installations nécessaires pour le bon fonctionnement d'une infrastructure aéroportuaire ont été réceptionnées, et prêtes pour le grand jour. Il en est ainsi du tour de contrôle, de la piste d'atterrissement, de l'aérogare, entre autres. Suffisant pour ressusciter le premier député noir à l'Assemblée nationale française ; et militariser à défaut d'enterrer le premier président de la République du Sénégal. ■

M. AMAR

KOLDA - LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS

Les populations invitées à s'impliquer davantage dans le combat

En visite hier à Kolda, le nouveau ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mame Thierno Dieng, a invité les populations de cette localité à s'impliquer davantage dans la lutte contre la coupe abusive de bois.

■ EMMANUEL BOUBA YANGA

Plus d'engagement des populations du Fouladou dans la lutte contre la coupe abusive de bois. C'est ce que veut le nouveau ministre de l'Environnement et du Développement durable. En visite à Kolda, Mame Thierno Dieng a appelé l'ensemble des populations à se mobiliser contre ce fléau. "Nous sommes conscients de l'ampleur de la coupe abusive de bois. C'est pourquoi nous invitons vraiment les populations à s'impliquer davantage dans la lutte contre le trafic illicite de bois. Nous sommes conscients de tout ce qu'il faut faire, pour non seulement mettre un terme à cette exploitation illégale mais surtout, pour que la suite soit pérenne et qu'elle profite aux populations qui sont là. Car il faut que les populations locales qui habitent dans ces zones soient les principaux bénéficiaires de ces ressources forestières", a-t-il déclaré. Avant de déplorer "les actions des trafiquants forestiers tendant à compromettre les efforts des agents des Eaux et Forêts, des Collectivités locales, des Forces de l'ordre et de sécurité, mais aussi de l'Etat, pour la préservation des ressources forestières". Selon lui, il est totalement inconcevable et inacceptable que la communauté nationale, internationale, régionale et locale se mettent ensem-

ble pour atteindre des objectifs très nobles et que "des gens mal intentionnés se mettent à vouloir compromettre l'avenir du pays, par le phénomène de la coupe frauduleuse de bois".

Dans cette partie du pays, le ministre a effectué une tournée dans les massifs aménagés de Kandior (54 152 ha) et de Médina Salam Dinga, (32 000ha). Sa descente sur le terrain a été une occasion pour les élus locaux de la localité de l'interroger directement sur la question de la création des emplois verts et de la dotation des collectivités locales en équipements. A ce propos, le maire de la commune de Dialambéré, Bouna Koïta, souligne que la création des emplois verts participerait à la fois à résorber le chômage des jeunes, à préserver les ressources forestières et à faire face à l'exode rural.

Pour sa part, le porte-parole des exploitants forestiers, Ibrahima Baldé, a demandé au ministre de l'Environnement



Illustration

de leur faciliter l'accès au crédit bancaire pour accroître leurs productions.

Réagissant à ces interpellations, Mame Thierno Dieng a rassuré les populations de sa bonne volonté de stimuler la création des emplois verts dans la région de Kolda. Tout en admettant le déficit criard de matériels qu'il y a dans les communes et dans les services des Eaux et Forêts de la région, il a promis des équipements adéquats aux Collectivités locales et aux agents des Eaux et Forêts. ■

DIFFICULTÉS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE RUFISQUE

Les plaintes de Souleymane Ndoye

Le président du Conseil départemental de Rufisque n'en peut plus de voir l'institution qu'il dirige ne pas s'acquitter de sa mission, faute de ressources financières. Il veut que les nouveaux projets de l'Etat prennent en compte sa localité. Il s'exprimait lors de la réunion d'orientation budgétaire.



Le Conseil départemental de Rufisque est toujours affecté par la faiblesse de ses ressources. Avec un budget de 400 millions francs Cfa environ provenant des fonds de dotation de l'Etat, l'institution ne vit aujourd'hui que pour payer les salaires de ses agents. Une situation qui, selon son président, l'empêche de s'acquitter de ses compétences. La déclaration a été faite mardi dernier par Souleymane Ndoye, lors de la réunion d'orientation budgétaire de l'institution. Selon ce dernier, le Conseil départemental peine à prendre en charge certaines des compétences qui lui sont dévolues, notamment dans un contexte où la poussée démographique est devenue une réalité dans la localité. "Il faut rappeler que la population de Rufisque tourne autour de 600 000 à 700 000 habitants. Ce qui va s'ajouter au pôle urbain de Diamniadio. Et peut-être dans deux ans, nous passerons à 1 million d'habitants."

Dès lors, explique le député Souleymane Ndoye, certains secteurs souffrent par défaut de prise en charge. C'est le cas de la Santé. En effet, a-t-il confié, le relèvement du plateau technique de l'hôpital Youssou Mbargane Diop réclamé par la population tarde à être concrétisé. "Jusqu'à ce jour, nous n'avons qu'un seul hôpital de niveau 1. C'est vraiment un grand problème avec la poussée démographique qui est en train de se passer", se plaint-il. Ainsi, pour lui, l'intervention du ministère de la Santé est souhaitée afin que l'hôpital Youssou Mbargane devienne une structure sanitaire digne de ce nom.

Puisque Rufisque est un département test dans le cadre des grands projets de l'Etat, le président du Conseil est d'avis que les populations doivent se sentir dans la réalisation des différents pôles urbains dans la localité. Ainsi, plaide-t-il, ce qui s'est passé avec le pôle urbain de Diamniadio ne doit pas se reproduire avec les autres programmes d'investissement. "Le pôle de Lac Rose va être bientôt opérationnel et on ne voudrait pas que ce qui s'est produit avec le pôle de Diamniadio se répète ici. Il y a aussi le pôle de Daga Kholba de la zone économique spéciale. L'ensemble de ces aménagements qui se déroulent dans notre département, nous devons les prendre en compte", indique-t-il. D'ailleurs, à ce propos, il a annoncé la tenue d'un forum économique et social les 12, 13 et 14 mars 2018. ■

PAPE MOUSSA GUEYE (RUFISQUE)

Kalpé

Payer mes factures à partir de 250 FCFA

Avec votre Kalpé Orange Money, payez vos factures **24h/7j** sans vous déplacez. Profitez également d'un **bonus crédit de 10%*** après chaque paiement.

Orange Money

#144#

Senelec

Payé

Elements de facturation

orange

Orange Money est un service Orange Finances Mobiles Sénégal

COMBAT POUR LA LIBÉRATION DE LAMINE DIACK

Le moment de la piste diplomatique

A l'initiative du Collectif pour Lamine Diack, les parents, amis et sympathisants de l'ancien président de l'IAAF ont organisé un grand rassemblement à Keur Jaraaf, hier. A l'unanimité, les différents intervenants ont demandé au président de la République de porter le combat pour la libération de l'ancien champion de France de saut en longueur.

■ MAMADOU YAYA BALDÉ

C'est un changement de paradigme et d'approche dans la bataille pour la libération et/ou le retour dans son pays de l'ancien président de la Fédération internationale des associations d'athlétisme (IAAF). Retenu en France depuis le 1er novembre 2015, date à laquelle son passeport a été confisqué, Lamine Diack a bouclé, hier, ses deux ans à l'Hexagone contre son gré. A l'occasion de cet anniversaire célébré dans la tristesse par sa famille et autres soutiens, le président du Collectif pour Lamine Diack, Magib Sène, a annoncé qu'il sera envoyée au président de la République (Macky Sall) la pétition qu'il a lancée en septembre dernier, accompagnée d'une lettre de motivation dans l'espoir que ce dernier fera tout ce qui est en son pouvoir pour la libération de Lamine Diack.

En dépit de deux demandes d'a-



dience adressées au président de la République restées sans suite, la famille de Lamine Diack est convaincue que le chef de l'Etat, à qui elle réitère sa volonté de le rencontrer,

détient la solution pour abréger ses ennuis. "Nous sommes avant tout des citoyens sénégalais. Un citoyen sénégalais qui s'adresse à son Président doit pouvoir avoir une

VIOLENCES ET VOIES DE FAIT

Des supporters de GFC écoperent de 3 mois avec sursis

Membres du club des supporters de Guédiawaye football club (GFC), Momar Lo, Khalifa Ababacar Ndiaye et Serigne Mactar Guèye ont été condamnés, avant-hier, à 3 mois avec sursis pour violences et voies de fait.



■ AWA FAYE

Les prévenus Momar Lo alias Mor Lo, Khalifa Ababacar Ndiaye et Serigne Mactar Guèye ont pris, avant-hier, devant le tribunal des flagrants délits de Dakar, 3 mois assortis de sursis pour violences et voies de fait. Ils ont eu de la chance puisque le ministère public avait requis 2 ans dont 2 mois d'emprisonnement pour séquestration, menaces et violences et voies de fait. Mais à l'arrivée, cette affaire a pris une autre tournure avec les débats d'audience et le désistement des parties civiles à savoir

Moustapha Yade, Amadou Gaye et Babacar Diakhaté. Le parquet a estimé qu'il n'y a pas d'éléments objectifs pour caractériser les injures publiques. Du coup, il a demandé au tribunal d'écartier ce délit.

En fait, lors d'une réunion des dirigeants de Guédiawaye football club (GFC), Momar Lô et ses camarades ont fait irruption dans la salle. Selon le président de GFC, Abdoulaye Sall, l'un des prévenus l'a bousculé et a empêché les autres membres de continuer la réunion. Pis, ils l'ont retenu dans la pièce jusqu'à l'arrivée des policiers. Ces supporters veulent

élire Djamil Faye à la tête du club. Toutefois, ils ont nié les faits devant la barre. "J'avais pris les documents mais je les ai restitués avant de quitter la salle", a dit Khalifa Ababacar Ndiaye. Mor Lô de soutenir qu'il n'y a pas eu d'insultes ou de menaces. "Nous ne les avons pas séquestrés. Nous avons nos convictions et leur mandat est arrivé à terme depuis décembre 2016. Nous étions là-bas pour discuter avec eux et non pour perturber la réunion", a renseigné Serigne Mactar Guèye. Raison pour laquelle leur avocat a indiqué qu'il n'a pas compris le réquisitoire du Substitut du procureur. D'autant plus qu'il n'y a pas eu de menaces, avance Me Mouhamadou Moustapha Dieng. Son confrère de la défense a expliqué que ce procès "oppose les fils de Guédiawaye et il devait être évité. Arguant ainsi que le parquet n'a pas réussi à démontrer l'existence des délits reprochés à leurs clients ainsi que l'imputabilité des faits. Pour Me El Hadji Diouf, ce dossier est vide. Ainsi, les avocats ont-ils plaidé la relaxe pure et simple à titre principal, et à titre subsidiaire, ils ont demandé au juge de rendre un verdict d'apaisement. Le tribunal a pris en compte la seconde requête. ■

réponse, quelle qu'elle soit. Je le réitérerai autant de fois que nécessaire. Aujourd'hui, on a la possibilité de faire rentrer Lamine Diack grâce à une Convention de la coopération judiciaire signée depuis 1974 entre la France et le Sénégal. On la brandira auprès des autorités et partout", a fait savoir Ndèye Khady Diack, au nom de sa famille.

Si la famille du mis en cause préfère passer par une audience, les amis et sympathisants, eux, semblent plus impatients et interpellent directement le chef de l'Etat qu'ils invitent à prendre à bras le corps ce dossier : "Nous demandons au chef de la l'Etat, de la manière la plus républicaine, de prendre son bâton de pèlerin pour aller en France, avec son homologue français régler cette affaire. Dans ce dossier, nous ne demandons rien au Président Macky Sall si ce n'est d'assumer sa responsabilité de chef d'Etat", imploré Ndiaga Samb, ami de Lamine Diack dont il juge la rétention arbitraire. Car, selon ses dires, Michel Platini, qui est le cerveau de tout ce montage, circule librement, sans être inquiété.

Pour sa part, l'ancien ministre de la Justice sous Abdoulaye Wade, Cheikh Tidiane Sy, a rappelé qu'il y a "une nouvelle tendance en France où des petits juges s'empa-

rent des affaires comme celle de Lamine Diack pour se faire un nom. Ces petits juges font la terreur des autorités au plus haut niveau de l'Etat". Toutefois, fort de son expérience de 6 bonnes années en tant que Garde des Sceaux, l'ancien cadre libéral est convaincu que l'Etat, s'il le souhaite, a tout les leviers qu'il peut actionner pour extraire Lamine Diack de ce pétrin dans lequel il est embourré depuis deux ans.

Mamadou Koumé, vice-président du Collectif pour Lamine Diack, n'en demande pas moins. Car, dit-il, "la situation que le président Lamine Diack vit est insupportable aussi bien pour sa famille, ses parents et amis, ainsi que pour tous ces nombreux Sénégalais fiers de son œuvre et de ce qu'il représente pour notre pays".

C'est pourquoi le formateur au CESTI invite la diplomatie sénégalaise et toutes les bonnes volontés, d'ici et d'ailleurs, à s'impliquer davantage. "A ce jour, nous avons collecté 10 000 signatures de la pétition que nous avons lancée. Ce sont des signatures souvent spontanées et symboliques. Car nous n'avons pas fait des démarches et des campagnes pour cela. Nous aurions pu aller dans les universités et les marchés pour le faire, mais nous ne l'avons pas fait", renseigne-t-il. ■

JUGÉ POUR ABUS DE CONFIANCE PORTANT SUR 1,5 MILLION DE F CFA Le pompiste de Shell, Waly Diouf, condamné à 2 mois assortis de sursis

Malgré ses dénégations à la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar, ce mardi, le pompiste Waly Diouf a pris 2 mois avec sursis pour abus de confiance au préjudice de la station Shell.

Dépuis l'éclatement de l'affaire, le gérant de la station Shell, Mouhamed Diagne Diouf, a voulu éviter au pompiste Waly Diouf une condamnation. Ce dernier a été interpellé puis placé sous mandat de dépôt à la Maison d'arrêt de Rebeuss (MAR) pour abus de confiance sur la somme d'1,5 million de F CFA au préjudice de l'employeur. Mais la machine judiciaire s'était déjà emballée suite à la plainte qu'il a déposée afin de tirer l'histoire au clair. Avant-hier, devant la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar, le gérant a encore lavé à grande eau le prévenu. Le sieur Diouf a fait savoir au juge que son employé n'a pas volé l'argent. "Personnellement, je crois qu'il l'a perdu. J'ai saisi la justice et c'est une procédure normale qui a suivi son cours. Waly est mon élément. C'est un homme fidèle et droit. Il travaille avec moi depuis un an et il n'y a jamais eu de manquements à son niveau", a-t-il déclaré. Mouhamed Diagne Diouf de poursuivre : "Chaque jour, il met à ma disposition une fiche de versements. Il pouvait même me donner des montants supérieurs à la demande journalière. Les samedis, il est là-bas de 16 heures à 00 heures. Le week-end passé, il m'a expliqué qu'il a égaré les recettes de la vente. Du coup, je lui ai proposé de déposer une plainte."

Domicilié aux Parcelles Assainies, le pompiste s'est également défendu. Ce jour-là, a-t-il raconté, après avoir terminé son travail, il a mis la somme, objet du délit, dans la poche de son pantalon. Ceci, avant de se rendre dans

les toilettes tout en accrochant son habit à la porte. "C'est lorsque je suis sorti que je me suis rendu compte que je venais d'être victime d'un larcin. J'ai tout fouillé en vain. Le lendemain, je suis revenu au travail sans aviser mon chef du vol jusqu'à ce qu'il le découvre par lui-même."

Des propos qui n'ont pas convaincu l'avocat de Shell. Me Mbaye Sall a indiqué que le prévenu a reçu des sommes d'argent et qu'il a un défaut de représentation de ces dernières attestant qu'il les a perdues. Toutefois, le conseil a renseigné que la famille de Waly Diouf a remboursé à hauteur d'un million de F CFA. Sur ce, il a réclamé 500 000 F CFA à titre de dommages au "coupable". Là où le parquet a requis l'application de la loi.

Cependant, Me Cheikh Ngom a soutenu que dans ce dossier, on ne peut pas retenir le délit d'abus de confiance. L'avocat de la défense d'affirmer que son client pouvait prendre la fuite mais il ne l'a pas fait. "Ce qui signifie qu'il n'avait pas l'intention de voler l'argent de son patron", dit-il. Me Ngom a ainsi sollicité une application bienveillante de la loi pénale, si toutefois le juge estime que le délit d'abus de confiance est caractérisé. Le cas contraire, il a demandé à ce que la partie civile soit déboutée de ses demandes jugées "mal fondées".

Finalement le tribunal, après avoir déclaré le pompiste coupable, lui a infligé une peine d'avertissement de 2 mois avec sursis. Aussi-a-t-il reçu la constitution de la partie civile. ■

AWA FAYE

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS

Le Real coule chez Tottenham, qualifié pour les huitièmes de finale

Trois jours après avoir perdu à Gérone (1-2) en Liga, le Real Madrid a chuté chez Tottenham (1-3), qui prend seul la tête du groupe H de C1 et assure sa présence en huitièmes de finale.

Cette fois, c'est sûr : le Real Madrid traverse sa période la plus délicate depuis l'arrivée de Zinédine Zidane sur son banc, en janvier 2016. Relégués à huit points du leader barcelonais en Liga après leur défaite (1-2) dimanche à Gérone, les Merengue ont chuté (1-3) chez Tottenham ce mercredi en Ligue des champions. Après une entame compliquée, Tottenham a peu à peu repris pied en faisant ce qu'il sait faire : une ligne de défense haute pour essayer de récupérer le ballon dans des zones dangereuses et des passes rapides vers Dele Alli et Harry Kane, très à l'aise pour tenir le ballon face à des défenseurs Madrilènes souvent en retard. Le buteur des Three Lions a manqué une première occasion (11e) avant qu'Alli n'ouvre le score sur un but entaché d'une position de hors-jeu (27e).

Piqué au vif, le Real a vite réagi, bien aidé par le flottement provoqué par la sortie sur blessure de Toby Alderweireld (24e), obligeant Eric Dier à redescendre en défense centrale tandis que Moussa Sissoko prenait place au milieu. Mais Casemiro (29e) et Cristiano Ronaldo (32e, 33e) ont buté sur un Hugo Lloris poursuivant son bon début de saison. En deuxième période, Alli a doublé l'avantage des siens (56e) avant de lancer un contre d'école conclu par Christian Eriksen sur un service de Kane (65e). La réduction du score de Cristiano Ronaldo (80e), méritée vu le nombre de tirs des Espagnols (18



contre 11 pour les Anglais), donne au score une allure moins sévère, mais le résultat est là : le Real compte désormais trois points de retard sur Tottenham, d'ores et déjà qualifié, et n'a plus son destin en mains pour essayer de décrocher la première place du groupe H.

Manchester City qualifié après sa victoire à Naples

Deux semaines après une première confrontation passionnante, Manchester City et Naples se retrouvaient au San Paolo. Et les deux équipes au jeu chatoyant ont encore livré une partie rythmée quoique moins riche en occasions, surtout du côté anglais. Mais les hommes de Pep Guardiola en sont encore sortis

vainqueurs (4-2). Bien plus efficaces qu'à l'aller, ils ont marqué sur quatre de leurs cinq tirs cadrés. L'entame de match tonitruante de Naples a vite été récompensée par un but d'Insigne (21e) après un une-deux exquis avec Mertens. City peinait à ressortir le ballon mais après quelques ajustements (le latéral Delph est reparti sur l'aile pour laisser l'espace axial à ses relayeurs), le jeu s'est équilibré.

Le leader de la Premier League a pris l'avantage sur coup de pied arrêté, grâce à ses défenseurs centraux Otamendi (34e) et Stones (48e), qui avait touché la barre dix minutes plus tôt. Peu avant l'heure de jeu, Lorenzo Insigne trouvait lui aussi la barre juste avant que

Jorginho ne transforme un penalty après une faute de Sané sur Albiol (62e). Le match semblait alors pouvoir basculer des deux côtés et l'action de la 69e a été décisive. Trouvé dans l'intervalle par Insigne, Callejon a manqué son duel face à Ederson. Sur le corner qui a suivi, Leroy Sané a remonté tout le terrain pour un contre foudroyant, conclu par Sergio Agüero. À la dernière minute, Raheem Sterling a alourdi la marque alors que les Italiens se ruaien à l'attaque. Manchester City est qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions tandis que les Napolitains, leaders de Serie A – leur objectif prioritaire de la saison – sont mal embarqués. ■

(LEQUIPE.FR)

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT LIGUE DES CHAMPIONS AFRIQUE Important dispositif de sécurité pour la finale retour

Un important dispositif de sécurité sera déployé pour la finale retour de la Ligue des champions d'Afrique, qui oppose samedi à Casablanca les Marocains du Wydad aux Égyptiens d'Al Ahly, assure mercredi la presse marocaine : 10 000 policiers mobilisés, garde rapprochée pour les invités de marque, cordon sécuritaire pour protéger joueurs et supporters du club égyptien Al Ahly...

Selon la presse locale, les autorités marocaines vont mobiliser de gros moyens pour le match retour de la C1 africaine, où près de 50 000 supporters sont attendus samedi à 20 heures au stade Mohammed VI. Il s'agit d'éviter tout incident entre supporters des deux clubs, connus pour leur ferveur, alors que les affrontements entre supporters sont récurrents dans les Championnats de football des deux pays.

NAPLES - M. SARRI

“Sacchi, une insulte”

A la tête d'une équipe de Naples considé-

rée comme l'une des plus agréables à voir jouer en Europe, l'entraîneur Maurizio Sarri fait de plus en plus l'objet d'éloges, certains le comparant au maître tacticien, Arrigo Sacchi. Mais l'Italien, plutôt discret, préfère rester humble. “Si je m'arrête, personne ne se souviendra de moi parce que je n'ai rien gagné. Et me comparer à Arrigo Sacchi est une insulte pour lui”, a éludé le technicien devant la presse. Actuellement leaders de Serie A après 11 journées, c'est sûrement la saison ou jamais pour les Partenopei.

MONACO

Le Barça toujours là pour Lemar !



Passé tout proche d'un départ l'été dernier, le milieu offensif de l'AS Monaco, Thomas Lemar (21 ans, 10 matchs et 1 but en L1 cette saison), figure toujours dans les petits papiers d'Arsenal et de Liverpool, qui pourraient à nouveau pas-

ser à l'attaque lors du mercato d'hiver. Mais l'ASM ne souhaite pas se séparer du Tricolore en cours de saison et un concurrent de poids pourrait s'immiscer dans ce dossier l'été prochain. En effet, d'après le Telegraph, le FC Barcelone envisagerait lui aussi de se lancer à l'assaut du Guadeloupéen en fin de saison ! Les Blaugrana s'étaient déjà intéressés au Monégasque durant l'été dernier. Mais on le sait, le club catalan rêve avant tout de Philippe Coutinho (Liverpool), idéalement dès cet hiver. Et en cas d'arrivée du Brésilien, on voit mal le leader de Liga casser également sa tirelire pour l'ancien Caennais...

EDF

Deschamps prolonge

Après la qualification de l'équipe de France pour la prochaine Coupe du monde, la prolongation de Didier Deschamps était dans l'air du temps. Elle est désormais officielle. Noël Le Graët a annoncé ce mardi avoir prolongé le contrat du sélectionneur des Bleus jusqu'en 2020. Initialement lié à la Fédération française de football jusqu'en 2018, le président de l'instance dirigeante souhaitait prolonger au plus vite l'ancien milieu de terrain afin de lui éviter toute pression inutile l'année prochaine lors de la Coupe du monde en Russie. C'est désormais chose faite.

PSG

Les clubs qui ont raté D. Alves

Arrivé au Paris Saint-Germain cet été, Daniel Alves (34 ans, 12 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a toujours été un joueur très courtisé. Passé par le FC Séville, le FC Barcelone et la Juventus Turin, le latéral droit brésilien aurait pu évoluer durant sa carrière en Angleterre ou au Real Madrid, l'ennemi du Barça. “J'avais pratiquement un accord avec Liverpool. Mais pour une raison ou une autre ça ne s'est pas fait au dernier moment et je ne sais vraiment pas pourquoi comme ce n'était pas moi qui menais les négociations. J'avais d'autres personnes qui me représentaient. (...) Quelque chose de similaire est arrivé un peu plus tard dans ma carrière avec Chelsea et le Real Madrid. Bien sûr, tout s'est bien passé avec les Culés (Barça) au final et aussi pour moi car j'ai pu écrire une histoire incroyable au Camp Nou”, a confié l'Auriverde à Four Four Two.

MAN CITY

Agüero dans l'histoire !

Cette fois-ci, c'est fait ! En marquant le troisième but à Naples, ce mercredi, lors de la 4e journée de la phase de poules de la Ligue des Champions, Sergio Agüero (29 ans) est devenu le meilleur buteur de

PSG

Un record de Man Utd est tombé en C1

Vec sa victoire contre Anderlecht (5-0) mardi soir, le Paris Saint-Germain a porté son total de buts inscrits à 17 depuis le début de la Ligue des Champions 2017-2018. Le club de la capitale est le premier à atteindre ce nombre après quatre matchs de poule dans l'histoire de la compétition ! Le précédent record était détenu par Manchester United avec 16 buts en 1998-1999. Cette saison-là, les Red Devils avaient ensuite remporté la coupe aux grandes oreilles. ■

Résultats

Mardi

Poule A

Bale - CSKA Moscou 1-2
Manchester United - Benfica 2-0

Poule B

PSG - Anderlecht 5-0
Celtic - Bayern Munich 1-2

Poule C

AS Rome - Chelsea 3-0
Atlético Madrid - Qarabag 1-1

Poule D

Olympiakos - FC Barcelone 0-0
Sporting - Juventus 1-1

Hier

Groupe G

Besiktas - Monaco 1-1
FC Porto - RB Leipzig 3-1

Groupe E

FC Séville - Spartak Moscou 2-1
Liverpool - Maribor 3-0

Groupe F

Shakhtar - Feyenoord 3-1
Naples - Manchester City 2-4

Groupe H

Tottenham - Real Madrid 3-1
Dortmund - APOEL 1-1

l'histoire de Manchester City. Avec 178 réalisations en 264 matchs, l'attaquant argentin devance désormais le défunt Eric Brook, qui détenait ce record depuis... 1939 ! Une sacrée performance du “Kun” !

LIGUE EUROPÉE

Aujourd'hui

18h AEK - AC Milan

Apollon - Atalanta
Basaksehir - Hoffenheim

FC Copenhague - Zlin

Lok. Moscou - S. Tiraspol

Ludogorets - Braga

Lyon - Everton

M. Tel Aviv - FC Astana

Partizan - Skenderbeu

Rijeka - Austria Vienne

Slavia Prague - Villarreal

Young Boys - Dyn. Kiev

20h05 Arsenal - Crvena zvezda

Ath. Bilbao - Östersunds

FC Cologne - BATE

Steaua Bucarest - H. Beer Sheva

Guimaraes - Marseille

Hertha - Zorya

Lazio - Nice

Plzen - Lugano

Real Sociedad - Vardar

Red Bull Salzbourg - Konyaspor

Rosenborg - Zenit Petersburg

Vitesse - Zulte-Waregem

KARATÉ - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RATÉE DE LA LIGUE DE DAKAR

La Fédé menace de sévir

Après l'Assemblée générale avortée de la Ligue de Dakar de karaté, la Fédération sénégalaise de karaté promet d'agir contre les fautifs.



Mohamed El Moctar Diop

— ADAMA COLY

La Fédération sénégalaise de karaté (FSKDA) va "tirer toutes les conséquences du sabotage des opérations électorales par M. Sarr et M. Boussou et (va) prendre des décisions en toute responsabilité". C'est le communiqué envoyé par l'instance après l'Assemblée générale "ratée" de la Ligue de Dakar de karaté, le 22 octobre dernier. "Les travaux de l'Ag ordinaire se sont déroulés dans des conditions difficiles : contestation de l'autorité fédérale et de l'autorité de l'Inspectrice régionale des Sports, accusations d'impartialité sans aucun fondement, menaces, attaques, appel à la déstabilisation et défiance à l'endroit de l'administration", informe-t-on. Selon la FSKDA

"durant l'Ag, Samba Issa Boussou, président sortant de la Ligue de Dakar, à plusieurs reprises, a demandé par le geste que des personnes qui étaient au fond de la salle viennent envahir et menacer les membres du bureau de vote".

La structure présidée par Mouhamed El Moctar Diop relate que "Mamadou Sarr, ancien président de la fédération, membre du Comité directeur sortant de la Ligue de Dakar, malgré les injonctions des forces de l'ordre, a attaqué Papa Abdoulaye Faye, accompagnant de l'inspectrice, qui tenait les deux urnes par ses mains". "Auparavant, il a appelé encore une fois les personnes au fond de la salle pour qu'elles viennent le rejoindre : 'hééy ! kaay leen !' (Eh ! venez !). Et de poursuivre en disant : 'lii dufi ame'. Aussitôt, il

s'est frayé un passage et a attaqué M. Faye en tentant de lui arracher les deux sachets qui servaient d'urnes." Cet incident de plus a contraint l'inspectrice d'arrêter les travaux et de lever la séance alors que plus de 90% des clubs présents avaient déjà voté.

M. Sarr et M. Boussou sont accusés d'avoir proféré des menaces contre le Secrétaire général représentant la FSKDA, et le chef du Service régional des Sports représentant le Gouverneur.

La FSKDA "déplore le comportement indigne et irrespectueux de Mamadou Sarr et Samba Issa Boussou". "L'esprit BUDO qui prévaut dans le milieu du karaté a été

bafoué. Ces comportements d'une autre époque démontrent qu'ils ne sont motivés que par leurs intérêts personnels", estime-t-elle.

Pour la Fédé, M. Boussou, à la tête de la Ligue de Dakar depuis 18 ans, s'est signalé par des "accusations mensongères" à l'endroit de la FSKDA et de l'Inspectrice régionale au lieu de parler de son bilan et de sa contribution au développement de la Ligue de Dakar.

La FSKDA assure n'avoir de candidat à la présidence d'aucune Ligue. Aucun responsable de club n'a été approché ni de près ni de loin pour des consignes de vote. Elle a toujours encadré et supervisé le déroulement des Ag de Ligue pour plus de transparence et le respect des textes. "Avec l'admission du karaté comme discipline olympique, les enjeux sont élevés, un travail considérable nous attend, le temps est au travail pour l'intérêt du karaté. Servir le karaté et non se servir du karaté demeure notre credo", appelle-t-elle. ■

SAMBA ISSA BOUSSOU

"La Fédération s'est immiscée dans les affaires intérieures"

“Quand on convoque une Assemblée générale, on envoie les convocations nominativement et on informe la tutelle. A deux fois, cette Ag n'a pas abouti à cause de 12 ou 14 équipes qui n'ont pas cotisé. Ce qui est contraire à nos textes. Le reste, c'est manquer d'argument pour dire que c'est tel ou tel autre qui bloque. Le président (de la Ligue) ne peut pas bloquer l'Ag parce que c'est lui qui la convoque. La première fois, seuls les 14 clubs qui n'étaient pas en règle avec la Ligue ont bloqué. Ils avaient dit qu'ils allaient voter quoi qu'il advienne, sans cotiser. Les 95 clubs qui ont cotisé ont refusé et Mme l'Inspectrice n'a pu conduire la séance et l'a levée. La deuxième fois, le président envoie les convocations nominativement et on bute de nouveau sur le même problème des 14 clubs qui ont dit avoir versé auprès de la Fédération alors que c'est contraire au règlement intérieur de la Ligue. Quand on ne cotise pas, on ne fait pas partie, on ne participe pas aux compétitions, on ne vote pas. Je pense que la Fédération s'est immiscée dans les affaires intérieures (de la Ligue) mais je ne polémique pas." ■

FOOT - 1ERE ÉDITION DU TOURNOI INTERNATIONAL DU SUD

Le Casa Sport se relance

Après sa défaite (1-3) face au Jaraaf, le Casa Sport a corrigé (4-0) Mepa de la Guinée-Bissau. La 3e journée de la 1ère édition du tournoi international de Ziguinchor (31 octobre au 5 novembre 2017) se joue ce jeudi au stade Aline Sitoé.

— HUBERT SAGNA (ZIGUINCHOR)

Le Casa Sport s'est relancé dans la 1ère édition du tournoi international de Ziguinchor. Sévèrement battu par le Jaraaf de Dakar la veille, le club de Casamance a corrigé (4-0) Mepa de la Guinée-Bissau. Richard Sagna a ouvert le score (10e). Youssouf Badji (77e et 88e) qui était entré en jeu a inscrit un doublé. Pierre-Benoît Manga (87e) a marqué le but du 3-0.

Pour rappel, les Ziguinchorois avaient perdu lourdement lors de la 1ère journée contre le Jaraaf, mardi. Un match pour lequel le public s'est déplacé un peu plus nombreux. Surpris dès la 4e minute par Vilvado Dasylva, le tout nouveau sociétaire du Casa en provenance la Guinée-Bissau, le Jaraaf va réagir au fil des minutes avant d'égaliser à la 30e minute par El Hadj A.K. Ce dernier a récupéré un ballon perdu par la



défense du Casa avant de battre le portier Yaya Mané. Fort de cette égalisation, le Jaraaf va prendre le match à son compte face à une équipe ziguinchoroise qui ne parvenait pas à se retrouver et qui multipliait les

pertes de balles. Les changements apportés à la reprise par les deux formations n'ont pas eu les effets escomptés jusqu'à la 69e. Suite à une perte de balle de la défense sudiste, comme à la première

période, Amrou Kanté, qui venait de fouler la pelouse quelques minutes auparavant, va inscrire le 2e but du Jaraaf, d'un tir puissant. Après ce but, le Casa va, d'un cran, hausser le rythme du jeu pour tenter d'égaliser. Mais il se heurte, à chaque tentative, à une équipe du Jaraaf bien organisée en défense. Sur un contre bien mené par les Dakarois, Omar Sadio Ndiaye, d'un tir puissant, va inscrire le 3e but match à la 93e minute de jeu. Le Jaraaf s'impose (1-3) face aux Casamançais.

Mepa trop faible

Pour Mepa Académie de Bissau, c'est la deuxième déculottée de suite. La veille, il a explosé face au Real de Banjul qui a été beaucoup plus fort. La preuve, 15 minutes seulement ont suffi aux Gambiens pour tuer le match de ce mardi comptant pour la 1ère journée de la 1ère édition du tournoi international de Ziguinchor. Les Bissau-guinéens ont pris trois buts en moins d'un quart d'heure. Ibrahima Diatta (5e minute), Pa Modou Sokna (12e) puis Ibou Mané (14e) sont passés par là.

Le score aurait pu être plus lourd si le tir de l'attaquant Fodé Mané (25e) n'avait pas échoué sur le poteau. Mal organisé aussi bien en défense, au milieu qu'en attaque, le club guinéen

FOOT - AFRIQUE - BALLON D'OR

Mané et Keita Diao parmi les nommés

Deux Sénégalais sont en course pour le titre de "Joueur africain de l'année 2017". Sadio Mané et Keita Baldé Diao sont sur la liste des 30 nominés publiée ce mercredi par la Confédération africaine de football (Caf). D'autres grands noms figurent également sur le papier, notamment le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Dortmund), l'Egyptien Mohamed Salah (Liverpool), le Guinéen Naby Keita (Leipzig). Le vainqueur va succéder à l'Algérien Riyad Mahrez qui n'est même pas présent sur la liste.

Les 30 nommés pour le titre de Joueur africain de l'année :

1. Ali Maaloul (Tunisie & Al Ahly)
2. Bertrand Traoré (Burkina Faso & Lyon)
3. Cédric Bakambu (RD Congo & Villareal)
4. Christian Atsu (Ghana & Newcastle)
5. Christian Bassogog (Cameroun & Henan Jianye)
6. Denis Onyango (Ouganda & Mamelodi Sundowns)
7. Eric Bailly (Côte d'Ivoire & Manchester United)
8. Essam El Hadary (Egypte & Al Taawoun)
9. Fabrice Ondoa (Cameroun & Sevilla)
10. Jackson Kapumbu (Zambie & Zesco)
11. Jean Michaël Seri (Côte d'Ivoire & Nice)
12. Junior Kabananga (RD Congo & Astana)
13. Karim El Ahmadi (Maroc & Feyenoord)
14. Keita Baldé (Sénégal & Monaco)
15. Khalid Boutaib (Maroc & Yeni Malatyaspor)
16. Mbwana Samata (Tanzanie & Genk)
17. Michael Olunga (Kenya & Gérone)
18. Mohamed Salah (Egypte & Liverpool)
19. Moussa Maréga (Mali & Porto)
20. Naby Keita (Guinée & RB Leipzig)
21. Percy Tau (Afrique du Sud & Mamelodi Sundowns)
22. Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon & Borussia Dortmund)
23. Sadio Mané (Sénégal & Liverpool)
24. Thomas Partey (Ghana & Atlético Madrid)
25. Victor Moses (Nigeria & Chelsea)
26. Vincent Aboubakar (Cameroun & Porto)
27. William Troost-Ekong (Nigeria & Bursaspor)
28. Yacine Brahimi (Algérie & Porto)
29. Youssef Msakni (Tunisie & Al Duhail)
30. Yves Bissouma (Mali & Lille)

va subir tout le match. Pas du tout inquiétés en défense, les joueurs du Real ont été récompensés par leurs assauts offensifs répétés. James Gomez (70e), Mame Goor Mboup (79e) et Babou Thiam (89e) ont respectivement conclu le festival. ■

Résultats

Mardi

Real Banjul - Mepa de Bissau 6-0
Casa Sport - Jaraaf 1-3

Dakar Sacré-Cœur

Hier

Birkama - Port Banjul

Mepa de Bissau - Casa Sport 0-4

Real Banjul - Jaraaf

Aujourd'hui

17h Birkama Ndiambour

19h Jaraaf - Mepa de Bissau

21h Casa Sport - Real Banjul